



Cette lettre d'information vous présente :

- [Les développements réglementaires intervenus dans le secteur financier au niveau international, européen et français.](#)
- [Une actualité spéciale « conformité ».](#)
- [Une veille ESG.](#)
- [Nos publications KPMG concernant le secteur bancaire.](#)
- [Nos émissions de radio.](#)

Développements réglementaires

Mise à jour des orientations de l'EBA pour identifier des G-SIIs

L'EBA a publié, le 20 décembre 2023, une mise à jour de ses orientations relatives à l'examen de systémicité des banques pour l'exercice 2023, qui doit être fait par les institutions importantes de l'Union Européenne.

[!\[\]\(003082e50e3009141f59bd5df831749f_img.jpg\) Pour plus de détails, cliquez ici](#)

Publication par l'EBA de l'ITS sur les ratios MREL et TLAC

L'EBA a publié, le 20 décembre 2023, la version finale des modifications apportées aux normes techniques d'exécution (ITS) sur le reporting et la publication des ratios MREL et TLAC pour refléter les changements apportés au cadre prudentiel en lien avec CRR2, BRRD2 ou encore des précisions qui ont été apportées au sein du Single Rule Book (FAQ de l'EBA).

 [Pour plus de détails, cliquez ici](#)

Rapport de l'EBA sur la couverture des mécanismes de garantie des dépôts

L'EBA a publié, le 18 décembre 2023, un rapport sur le niveau de couverture des dépôts par les mécanismes de garantie. Cette publication fait suite à une demande de la Commission Européenne, interrogeant l'EBA sur l'impact qu'aurait une augmentation du montant de couverture des dépôts.

 [Pour plus de détails, cliquez ici](#)

Veille conformité

Orientations relatives au système d'échange d'informations pour l'évaluation Fit and Proper

Les 3 Autorités Européennes de Surveillance (ESAs- EBA, EIOPA et ESMA) ont lancé, le 7 décembre 2023, une consultation sur leurs orientations communes relatives au système d'échange d'informations concernant l'évaluation de l'honorabilité, des connaissances, des compétences et de l'expérience (Fit and Proper Assessment).

 [Pour plus de détails, cliquez ici](#)

Orientations relatives à la mise en œuvre des sanctions dans l'UE

L'EBA a lancé, le 21 décembre 2023, une consultation relative à la publication de deux orientations sur les politiques internes, les

procédures et les contrôles visant à assurer la mise en œuvre des sanctions dans l'Union Européenne

 [Pour plus de détails, cliquez ici](#)

Orientations de l'EBA traitant des pratiques de diversité dans le secteur financier

L'EBA a publié, le 18 décembre 2023, la version finale des orientations relatives à un exercice de comparaison sur les pratiques en termes de diversité au sein des banques et des entreprises d'investissements. Cet exercice de comparaison se concentrera notamment sur les différences de genre, d'âge, d'éducation et de provenance géographique au sein des corps de direction des établissements sélectionnés.

 [Pour plus de détails, cliquez ici](#)

Orientations de l'EBA relatives à l'évaluation des connaissances et de l'expérience de l'organe de gestion d'un gestionnaire de crédits

L'EBA a publié, le 15 décembre 2023, la version finale de ses orientations concernant l'évaluation des connaissances, de l'expérience et de la réputation de l'organe de gestion ou administratif des gestionnaires de crédits. L'EBA précise les critères d'évaluation de ces compétences qui devront être menées à titre individuel, pour chacun des membres de l'organe de gestion, suivant un principe de proportionnalité.

 [Pour plus de détails, cliquez ici](#)

Veille ESG

Publication de nouvelles FAQ dédiées aux entreprises financières

La Commission européenne a publié le 21 décembre 2023 des [nouvelles FAQ](#) donnant des orientations supplémentaires aux entreprises financières en matière d'interprétation et de mise en œuvre pour le reporting de leurs KPIs dans le cadre de la Taxonomie Durable.

 [Pour plus de détails, cliquez ici](#)

ESRS : l'ANC publie son guide « Déployer les ESRS : un outil de pilotage au service de la transition »

[Le guide publié par l'ANC](#) en décembre 2023 a pour objectif de donner une synthèse des ESRS afin de faciliter leur compréhension et leur mise en œuvre. Il s'agit d'un outil de vulgarisation, qui n'a pas de valeur juridique, seul [le règlement délégué du 31 juillet 2023](#) est contraignant.

Le guide est structuré sous la forme de questions/réponses. Seuls 4 des 12 ESRS publiés sont couverts dans cette première version : ESRS 1 « Principes généraux », ESRS 2 « Informations générales à fournir », ESRS E1 « Changement climatique » et ESRS S1 « Personnel de l'entreprise ».

 [Pour plus de détails, cliquez ici](#)

ESRS : Publication du règlement délégué au JOUE

A la suite de son adoption finale par les institutions européennes intervenue le 21 octobre 2023, [le règlement délégué \(UE\) 2023/2772 du 31 juillet 2023](#), reprenant la première série de douze ESRS a fait l'objet d'une publication au JOUE le 22 décembre 2023. Son calendrier d'application suit celui de la CSRD, **à partir du 1er janvier 2024**.

 [Pour plus de détails, cliquez ici](#)

CSRD : publication du décret et d'un arrêté pris en application de l'ordonnance de transposition

[Le décret pris en application de l'ordonnance de transposition de la CSRD](#) a été publié au journal officiel du 31 décembre 2023. Il précise notamment les seuils permettant de définir les différentes tailles de sociétés et de groupes, le type d'informations en matière de durabilité devant être publiées ainsi que les règles applicables au rapport financier annuel des émetteurs.

Le contenu du rapport financier annuel des émetteurs a été précisé par le nouvel article R451-1 du Code Monétaire et Financier et devra inclure les informations en matière de durabilité, individuelles ou consolidées selon le cas ainsi que les informations requises par le règlement relatif à la taxonomie.

Le nouvel article R232-8-4 du code de commerce précise les informations en matière de durabilité devant être publiées par les entreprises concernées en précisant que ces informations doivent être présentées conformément aux ESRS.

 [Pour plus de détails, cliquez ici](#)

EFRAG : Publication de trois projets de guides d'application des ESRS

L'EFRAG a publié le 22 décembre 2023 trois « draft EFRAG Implementation Guidances » qui ont pour objectif de constituer un support à la mise en place des ESRS adoptés par la Commission Européenne le 31 juillet 2023, portant sur la double matérialité, la chaîne de valeur et les data points des ESRS. Ces projets de guides font l'objet d'une consultation : les commentaires peuvent être adressés à l'EFRAG jusqu'au 2 février 2024.

 [Pour plus de détails, cliquez ici, ici, et ici](#)

Premières consultations publiques sur le projet de normes sectorielles ESRS

Le rapport de durabilité comportera à terme trois niveaux d'information: des informations communes à tous les secteurs (secteur- agnostiques), sectorielles et spécifiques aux entreprises. Le but des informations sectorielles est de favoriser la comparabilité des informations au niveau d'un secteur d'activité donné. Les normes à venir, qui feront le lien et seront alignées sur les codes NACE de l'Union européenne, seront donc obligatoires pour toutes les entreprises d'un même secteur.

L'EFRAG a publié le 15 janvier 2024 des [documents de travail](#) (« working papers ») en prévision d'une consultation publique sur son projet de normes sectorielles. Ces documents comprennent :

- [SEC 1](#), qui énumère **40 normes sectorielles ESRS classées en 14 groupes sectoriels** et
- [SEC 2](#), décrivant l'approche générale des ESRS sectoriels. Ce document fournit un cadre général pour la classification sectorielle et comprend une comparaison avec les classifications sectorielles du pilier 3, de la GRI et du SASB

 [Pour plus de détails, cliquez ici, ici et ici](#)

Rôle des banques et assurances dans la gestion des risques de stabilité financière liés au climat

La BCE et le CERS ont conjointement publié, le 18 décembre 2023, un rapport relatif à l'impact du changement climatique sur le système financier de l'Union Européenne.

 [Pour plus de détails, cliquez ici](#)

Label européen pour les prêts « verts »

L'EBA a publié, le 15 décembre 2023, sa réponse à la demande de la Commission Européenne concernant les prêts et hypothèques « verts » et souhaite aider ce marché à se développer via l'introduction d'un label européen unique de prêt « vert ». Ce label pourrait être utilisé par les banques, sur base du volontariat, pour dynamiser l'essor de ces pratiques.

 [Pour plus de détails, cliquez ici](#)

Publications

Performance trimestrielle des banques françaises au 30 septembre 2023

Cette publication présente les principaux indicateurs de performance des grands groupes bancaires français et commente les événements significatifs de la période et l'information financière associée.

 [Vous pouvez consulter la publication en cliquant ici](#)

Réflexions Réglementaires N°14

Cette publication semestrielle, riche en informations et en actualités, vous permet de suivre les principaux développements de la réglementation bancaire et leurs implications pour le secteur financier.

 [Vous pouvez consulter la publication en cliquant ici](#)

KPMG Regulatory Radar

Découvrez le dernier numéro de la publication trimestrielle du réseau KPMG réalisée par le RIC (Risk Insight Center) qui analyse les nouveaux enjeux des régulateurs bancaires et du secteur financier dans son ensemble.



[Vous pouvez consulter la publication en cliquant ici](#)

KPMG SSM Insights

Découvrez les dernières publications du BCE Office de KPMG « SSM Insights Newsletter » avec une série d'articles qui traitent des sujets de préoccupation des banques européennes.



[Pour plus de détails, cliquez ici](#)

ESG Regulatory Essentials

Découvrez la nouvelle publication du réseau KPMG réalisée par le RRIC (Risk and Regulatory Insight Center) qui décrypte les derniers développements réglementaires Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance ayant un impact sur le secteur financier.



[Pour plus de détails, cliquez ici](#)

Radio KPMG

Fréquence Banque

Cette émission de Radio KPMG vous informe de l'essentiel de l'actualité réglementaire bancaire en vingt minutes.



[Pour plus de détails, cliquez ici](#)



Panorama de l'actualité comptable et réglementaire bancaire



FRÉQUENCE
BANQUE



Emission de Janvier 2024

Notre dernière [édition](#) du mois de janvier est disponible depuis le 25 janvier 2024 sur la page de Radio KPMG, accessible via KPMG.fr et présente :

- **Tour d'horizon de l'actualité réglementaire** : feuille de route EBA sur les mandats CRR3 / CRD 6 et ITS mis en consultation sur le reporting prudentiel et le Pilier 3
- **Priorités de supervision de la Banque Centrale Européenne à horizon 2024-2026.**
- **"La chronique "verte"** : présentation du rapport conjoint de la BCE et du CERS sur l'impact du changement climatique sur le système financier de l'Union Européenne.

 [Pour écouter notre dernière émission, cliquez ici](#)



L'application Radio KPMG

Avec vous,
partout,
à tout moment



Contacts

Arnaud Bourdeille

**Associé
Responsable du secteur Banque**
01.55.68.62.11



Sylvie Miet

**Associée FS Consulting Banque
Responsable du centre d'excellence
Banque**
01.55.68.74.49



Stéphane Salabert

**Associé FS GRC Banque
En charge des sujets Conformité
Banque**
01.55.68.73.39



kpmg.fr



Déclaration de Confidentialité | Mentions légales

Vos données personnelles sont traitées par KPMG*, agissant en qualité de responsable de traitement, à des fins d'information, d'organisation d'événements ou de prospection commerciale. Elles sont exclusivement destinées à KPMG*, et dans certains cas à ses partenaires et à ses sous-traitants. Pour plus d'informations, consultez notre [Déclaration de confidentialité générale](#).

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant, d'un droit de suppression, d'un droit à la portabilité, d'un droit de donner des directives sur le sort de vos données en cas de décès, d'un droit à la limitation du traitement de vos données, du droit de vous opposer à leur traitement, ainsi que d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Vous pouvez exercer vos droits en cliquant sur le lien ci-après : [j'exerce mes droits](#).

Pour gérer vos abonnements et vos préférences de communication, merci de [cliquer ici](#).

Pour un désabonnement total des communications marketing de KPMG, merci de [cliquer ici](#)..

«KPMG» désigne KPMG S.A., une société anonyme de droit français, dont le siège social se situe à Tour Egho, 2 avenue Gambetta CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex, les entités qu'elle détient et contrôle en France, ainsi que KPMG Associés, KPMG Academy, KPMG Avocats, KPMG ADVISORY, KPMG ESC & GS, KPMG GCMS, ainsi que leurs filiales.*

© 2024 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom et le logo KPMG sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.